

NUMÉRO 51 • ÉTÉ 2017

LE • RÉSEAU

LE BULLETIN DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION ET DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

Des logements qui sauvent la vie

RENCONTRE AVEC
GINETTE COURCHÈSNE,
UNE LOCATAIRE

NOUVELLE FORMULE DU BULLETIN
À DÉCOUVRIR SUR :
rqph.com/bulletin51

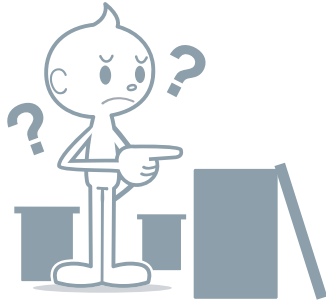
APRÈS LES BUDGETS
D'OTTAWA ET DE QUÉBEC :
Repartir sur de
bonnes bases

GICLEURS DANS LES
RÉSIDENCES POUR AÎNÉS :
Une aide additionnelle
s'impose

 **RÉSEAU**
QUÉBÉCOIS
DES OSBL
D'HABITATION

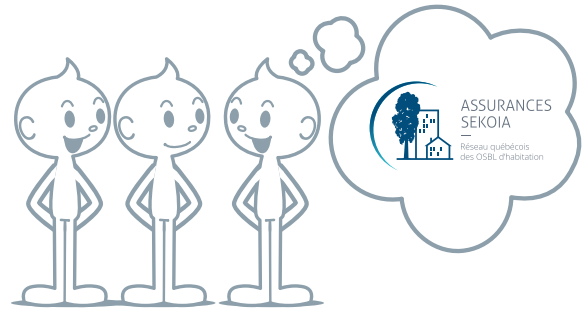
METTEZ VOTRE OSBL À L'OMBRE DES IMPRÉVUS!

Sans Sékoia

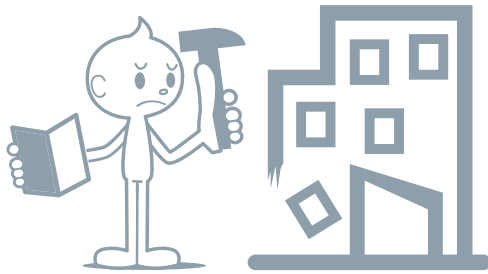


Un produit d'assurance standard, sans égard aux particularités et besoins des OSBL d'habitation

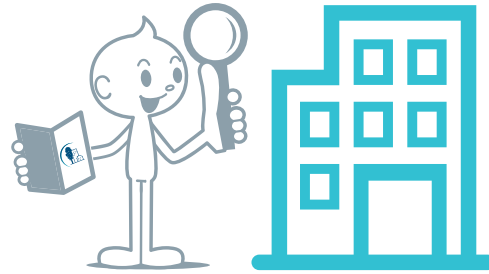
Avec Sékoia



Un Comité d'assurance représentatif des OSBL d'habitation



Aucun conseil personnalisé pour la saine gestion des biens



Un service d'évaluation des coûts de reconstruction, sans frais



La gestion des assurances est compliquée



Une équipe de courtiers disponible et à votre écoute

Appelez-nous!

Nous sommes les experts de l'assurance du logement communautaire

1-877-277-OSBL



Budgets fédéral et provincial 2017 : quelles perspectives ?

En mars, le RQOH a réagi de manière plutôt favorable aux mesures contenues dans les budgets du Canada et du Québec. La poussière étant retombée, permettons-nous de tirer quelques conclusions et de dégager des perspectives.

En dépit du fait qu'à Ottawa les 11,2 milliards annoncés sont répartis sur une trop longue période, le budget comporte quatre gains importants : 1) le gouvernement fédéral reconnaît sa responsabilité dans le développement du logement social; 2) il investit directement des fonds dans la construction (au-delà de sommes supplémentaires qu'il transfère aux provinces); 3) il protège les locataires des logements du parc des OSBL fédéraux en fin de convention en maintenant l'aide au paiement de leur loyer; 4) il annonce un mécanisme de « facilités de crédit » dont nous réclamions la mise en œuvre et dont l'effet levier pourrait mettre à la disposition des groupes plusieurs milliards de dollars supplémentaires.

Maintenant qu'est reconnu le principe de la responsabilité d'Ottawa dans le domaine du logement social, il devrait être plus aisé de mener la bataille sur les moyens. Aussi le RQOH travaille d'ores et déjà à ce que ces engagements se concrétisent dans la Stratégie canadienne sur le logement promise d'ici 2018. Le retard cumulé par 25 ans d'inertie fédérale a laissé un important gâchis¹ : la somme de 11,2 milliards \$ sur 11 ans pour l'ensemble du Canada est nettement insuffisante. Budget après budget, il faudra argumenter en faveur de la bonification de l'enveloppe consacrée au logement communautaire pour faire le ménage et rétablir la situation. Pour définir comment, à qui et à quelles conditions l'argent annoncé sera distribué, une étape cruciale, le ministre Duclos et la SCHL, responsables du dossier à Ottawa, ont dit vouloir collaborer avec les groupes tels que le RQOH et l'ACHRU. Les 24 mois qui ont précédé le dernier budget nous encouragent à accorder une grande crédibilité à cette annonce.

¹ Cette période, marquée par la croissance de la population de même que par l'explosion des prix sur le marché immobilier, a vu le logement communautaire passer de 10 % du parc immobilier à 3,7 % au Canada.

À Québec, après deux ans où l'avenir du logement social était remis en question, le ministre Leitão a annoncé en mars le retour à l'objectif de construction de 3 000 nouveaux logements par année, en ramenant le financement du programme AccèsLogis à 255 millions \$ (au lieu des 127 millions de \$ de 2015 et de 2016). Reste que ce programme est toujours aux prises avec ses problèmes (budgets de réalisation et d'exploitation insuffisants, fragilité des suppléments aux loyers des locataires les plus pauvres, contribution au Fonds québécois d'habitation communautaire, etc.) et qu'il faudra bien les régler un jour, et le plus tôt sera le mieux.

Annonçant un changement de cap important, le ministre Coiteux fait savoir que l'habitation deviendra un enjeu prioritaire pour lui et son gouvernement. À la suite des consultations régionales menées par son adjoint parlementaire et député de la Côte-Sud, Norbert Morin, et le congédiement du PDG de la SHQ nommé par son prédécesseur M. Moreau, monsieur Coiteux poursuit la reprise en main du dossier en nous conviant à une « table d'experts » destinée à redéfinir les programmes et l'action gouvernementale en habitation. C'est de bon augure.

Si le ciel s'éclaircit, et que les politiciens semblent prendre conscience de l'importance d'agir en matière d'habitation, le mérite en revient d'abord aux OSBL d'habitation locaux, à leurs fédérations régionales et à nos partenaires du monde de l'habitation communautaire qui ont fait cause commune. Les résultats de cet excellent travail d'étude, d'argumentation, d'information et de représentation démontrent encore une fois que c'est l'action et la mobilisation qui permettent de faire des gains. Une leçon à retenir puisqu'il reste encore bien des batailles à mener avant que le droit à un logement décent pour tous et toutes soit une réalité.

rqoh.com

1431 Fullum, bureau 102, Montréal, QC H2K 0B5
 facebook.com/ReseauQuebecoisOsblHabitacion

514-846-0163 Sans frais 1-866-846-0163
 twitter.com/RQOH_

50 000
logements

1200
organismes

8
fédérations

1
voix

Ensemble, nous formons un réseau solidaire dont la vocation première est d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement.

- Fédération des OSBL d'habitation des trois L (Laval, Laurentides, Lanaudière)
- Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles
- Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec
- Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord
- Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
- Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie
- Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
- Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais

- floh.rqoh.com 450 662-6950 / 1-888-662-0399
- fohgbi.rqoh.com 418 867-5178
- frohmcc.rqoh.com 819 697-3004
- froh.rqoh.com 418 678-1418
- fohm.rqoh.com 514 527-6668
- frohme.rqoh.com 450 201-0786
- frohqc.rqoh.com 418 614-2495 / 1-877-499-9656
- rohsco.rqoh.com 819 205-3485



Financement adapté aux
besoins de l'habitation
communautaire

**Sans impact sur
vos loyers**

Pourquoi attendre la fin de votre convention ?

Rénovez vos logements dès maintenant !

Une solution de financement globale
qui vous offre un accompagnement
tout le long de votre projet
de rénovation.

1 877 350-0992

fondsarhc.quebec

Réservé aux organismes en habitation encadrés par le programme 95 de la SCHL (années 80 et 90)

Avec l'aide de nos partenaires :



LA FONDATION DE LA
FAMILLE J.W. McCONNELL



Mot du président, Martin Bécotte

Certification, gicleurs, crédit d'impôt pour le maintien à domicile, le temps d'agir est venu

Depuis quatre ans maintenant, le dossier de la certification des résidences pour aînés est sur la table. Depuis quatre ans, le RQOH a multiplié les représentations pour faire comprendre l'importance d'une approche qui prend en considération les caractéristiques propres au logement communautaire. Que ce soit par le profil des locataires qu'ils accueillent, leurs méthodes de gestion, la diversité des services ou la nature de leur mission, les OSBL d'habitation pour aînés sont distincts des résidences privées à profit et Québec doit agir en conséquence.

À de nombreuses reprises, les responsables du dossier au MSSS, y compris le cabinet de M. le ministre Barrette, ont affirmé avoir bien compris le message, mais en pratique le dossier piétine. Il est temps de permettre aux 23 000 ménages aînés habitant dans nos logements d'avoir l'esprit en paix, c'est-à-dire de vivre dans des projets qui répondent à leurs besoins à un prix qu'ils peuvent assumer.

Deux autres dossiers sont en lien direct avec celui de la certification et doivent être traités du même souffle par les élus québécois.

D'abord les gicleurs. Tous se rappellent que suite à l'affreux événement de L'Isle-Verte, le gouvernement s'est empressé d'imposer l'exigence que toutes les résidences pour aînés soient équipées d'un tel système. Cependant, cette norme a un prix. Pour les OSBL d'habitation, ce prix c'est très exactement 15 millions de dollars. Le programme d'aide financière mis en place est nettement insuffisant. Tout au plus les organismes peuvent-ils espérer recevoir le tiers de cette somme, soit 5 millions \$. Le manque à gagner (10 millions \$) devra donc être comblé à même les revenus des loyers payés par leurs locataires aînés. Or, ces derniers sont simplement trop pauvres pour assumer cette dépense supplémentaire. Les résidences ont jusqu'au 2 décembre 2020 pour se conformer à cette norme.

S'il est sérieux avec la certification et la sécurité des aînés, le gouvernement du Québec ne peut pas se contenter d'imposer des décrets comme si ceux-ci allaient s'appliquer par magie. Ces exigences impliquent des dépenses. S'il ne veut pas tout simplement fermer les résidences sans but lucratif pour aînés, Québec doit mettre en place les moyens nécessaires pour permettre aux 80 projets concernés de respecter les nouvelles normes.

Ensuite, le crédit d'impôt pour maintien à domicile, tel qu'il fonctionne actuellement, est profondément injuste. Il est nettement désavantageux pour les aînés à faible revenu; son taux de remboursement fixe fait en sorte que ceux qui ont les moyens de s'offrir des services plus dispendieux

dans les résidences à profit ont droit à un crédit d'impôt beaucoup plus élevé. De plus, les propriétaires de condos peuvent déduire les frais d'entretien de la piscine, du spa, du terrain de tennis, du gazon et des haies... on est loin de la réalité des locataires d'OSBL, dont l'écrasante majorité dispose d'un revenu inférieur à 20 000 \$ par année. Autre problème, le calcul du crédit d'impôt dans les résidences ne prend en compte que les services offerts sept jours par semaine et il exclut, par exemple, les repas ou les soins infirmiers qui ne sont offerts que du lundi au vendredi. Cette contrainte est contre-productive et infantilisante, car favoriser le maintien à domicile, ce n'est pas transformer les résidences en CHSLD!

Le RQOH propose depuis déjà plusieurs années une réforme en profondeur du crédit d'impôt pour maintien à domicile de façon à ce que l'aide accordée soit mieux ciblée et qu'elle permette au plus grand nombre de demeurer dans leur milieu de vie. Cela passe par le remplacement du taux de crédit unique par un taux variable dégressif en fonction du revenu de la personne éligible, par la prise en compte de tous les services peu importe leur fréquence, et par la fin de la réduction des dépenses admissibles pour les aînés locataires qui bénéficient du supplément au loyer. Une hypothèse réalisée à partir des dernières statistiques fiscales disponibles et projetées sur l'année 2017 montre qu'il est possible d'augmenter sensiblement l'aide accordée aux aînés à faible revenu sans que cela entraîne une augmentation des dépenses fiscales de l'État québécois.

Il est temps qu'on agisse pour que l'objectif de vieillir chez soi et dans sa communauté s'avère une réalité pour les aînés à faible revenu.

Blitz GARDEZ LA DATE

HABITATION COMMUNAUTAIRE 2017
QUÉBEC • 23 - 24 OCTOBRE



ENTREVUE :

Le logement, le droit de tous les droits

Au cours des derniers mois, le logement a davantage attiré l'attention de tous les paliers de gouvernement qu'à l'habitude. Dans ce contexte, plusieurs voix se sont élevées pour que le Canada et le Québec incluent enfin le droit au logement dans leur attirail juridique et législatif. *Le Réseau* poursuit la réflexion, entamée dans le dernier numéro, sur cette question. Une rencontre avec Lucie Lamarche, professeure au département des sciences juridiques de l'UQAM. [...]

Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin51



FEMMES EN OSBL D'HABITATION : Au Québec, l'égalité parfaite ?

Si vous administrez ou gérez un OSBL d'habitation, peut-être remarquez-vous que parmi vos locataires, il y a une proportion significative de femmes ? Vous n'êtes pas les seuls : un grand nombre d'organismes, surtout pour personnes âgées, le constate. Le logement communautaire permet aux ménages les plus vulnérables de se loger décentement, et ce n'est pas un hasard si les femmes y sont majoritaires. Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent au Québec, et malgré le chemin parcouru, il reste encore beaucoup à faire. Les OSBL d'habitation y contribuent en offrant des logements abordables et un milieu de vie sécurisant, mais il y a toujours de la place pour l'amélioration. [...]

Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin51



Votre organisme est-il prêt pour la Loi 39 ?

La mise en place d'un régime d'épargne-retraite (RVER) au travail est devenue obligatoire pour tous les organismes à 5 employés et plus.

Contactez-nous sans plus tarder afin d'envisager votre retraite et celle de vos employés en toute sérénité !

Simonne Pelletier
514 868-2869 ou 1 800 361-8715





AUTOCHTONES : Il faut plus de logements sociaux

Des organismes s'organisent pour offrir des logements adaptés aux besoins des Autochtones vivant en milieu urbain. Aujourd'hui, plus de la moitié des Autochtones du Québec habitent en ville, ce qui correspond à près de 45 000 personnes. Mais ces membres des Premières Nations, ces Inuits et ces Métis, sont confrontés à la discrimination, aux difficultés d'intégration, à l'isolement et à la pauvreté. Parce que les cultures autochtones sont fondamentalement différentes des cultures non autochtones, et que le traumatisme collectif résultant des politiques d'assimilation (notamment les pensionnats) est méconnu, les besoins dans les villes en services culturellement pertinents et sécurisants sont grandissants. Après Kijaté, à Val d'Or, découvrez les projets de logement social de deux organismes montréalais. [...]

Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin51



GICLEURS DANS LES RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS : Une aide additionnelle s'impose



Sous prétexte de protéger les aînés, on risque fort d'en envoyer 2813 à la rue. Il manque au moins 10 millions \$ au programme d'aide à l'installation des gicleurs pour permettre aux résidences pour aînés sans but lucratif d'installer les gicleurs que le MSSS exige pour qu'ils continuent d'opérer d'ici le 2 décembre 2020. Présentation des faits et des solutions proposées par le RQOH dans ce dossier où la volonté de faire le mieux risque de provoquer le pire ! [...]

Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin51

Promouvoir le logement abordable



Grâce au programme de financement initial de la SCHL

 <p>Jusqu'à 50 000 \$</p>	<p>Montant maximal du financement</p> <p>Contribution non remboursable</p>	<p>Prêts entièrement remboursables, sans intérêt</p>	 <p>Jusqu'à 200 000 \$</p>
--	---	--	---

Communiquez avec le conseiller de votre région afin d'en apprendre davantage ce programme :
www.schl.ca/conseillerslogementabordableQC





ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

6770, rue Jarry Est, suite 234

Évaluation
de la valeur
assurable

Évaluation
du fonds de
prévoyance

Contestation
de l'évaluation
foncière

Jean Lamothe
Évaluateur Agrée

jlamothe@immoval.ca
www.immoval.ca

Téléphone : 514 360-5991
Sans frais : 1 844 360-5991



Membre de l'Ordre des
Évaluateurs Agrés du Québec



LES SERVICES DU RQOH :
Du nouveau à la Mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail

Avoir des employés et des bénévoles en santé tout en réduisant les cotisations à la CNESST (l'ancienne CSST), ce sont des objectifs partagés par tous les gestionnaires d'OSBL. Si, jusqu'à maintenant seuls certains OSBL avaient accès à la mutuelle du RQOH, aujourd'hui toutes les organisations ont droit d'y adhérer! Tour d'horizon d'un nouveau service, la « prémutuelle ». Découvrez les avantages dorénavant offerts aux OSBL d'habitation qui ne pouvaient jusqu'ici intégrer la mutuelle de prévention en santé-sécurité au travail. L'accompagnement offert avec ce service est quasi identique à celui de la mutuelle. [...]

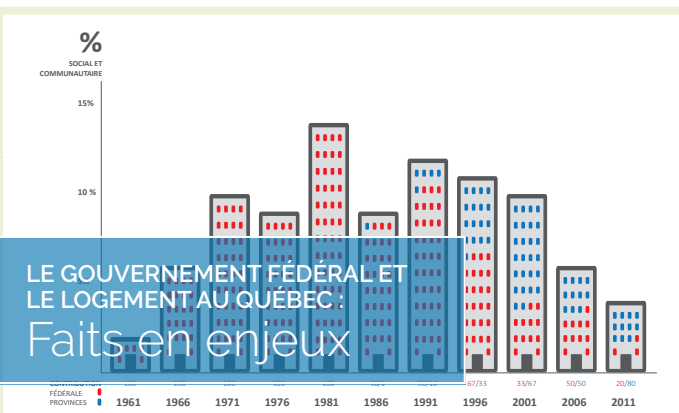
[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin51](http://rqoh.com/bulletin51)



ENTREVUE :
Des logements qui sauvent la vie

Des événements difficiles, une condition physique qui se dégrade, la cassure, la rue, l'itinérance... Mais quand Ginette Courchesne s'est trouvé un logement social, qu'elle a pu récupérer une certaine stabilité, elle a repris le contrôle sur sa vie. Portrait d'une femme qui maintenant, redonne ! [...]

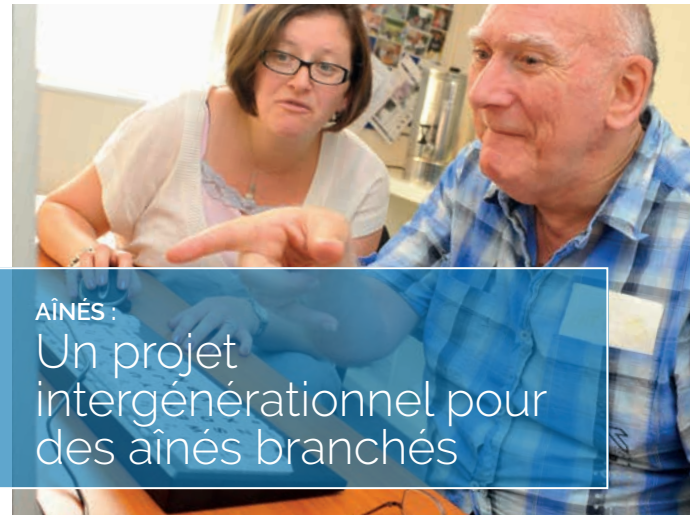
[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin51](http://rqoh.com/bulletin51)



CONSEILS DE GESTION :
Votre organisme dispose-t-il d'une politique sur l'utilisation des outils technologiques ?

Avec l'explosion et la popularité grandissante des réseaux sociaux, les ordinateurs, téléphones intelligents et tablettes prennent de plus en plus de place dans nos vies. Certains diront qu'ils en prennent beaucoup trop, mais personne n'ose imaginer un retour en arrière. Ce phénomène quasi universel, on le constate aussi dans les organismes communautaires d'habitation. Quels enjeux leur utilisation pose-t-elle pour les gestionnaires, les employés, les administrateurs et les locataires ? [...]

[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin51](http://rqoh.com/bulletin51)



AÎNÉS :
Un projet intergénérationnel pour des aînés branchés

Développer les habiletés des aînés dans la maîtrise des technologies de l'information et des télécommunications ? Légier aux jeunes des savoirs ancestraux ou artisanaux ? C'est le défi relevé par un OSBL d'habitation pour aînés, qui s'inscrit au cœur d'une dynamique de revitalisation à Saint-André-de-Kamouraska. [...]

[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin51](http://rqoh.com/bulletin51)

À l'occasion des récentes consultations pour l'élaboration de la Stratégie canadienne de l'habitation, le RQOH a réalisé une courte présentation d'une vingtaine de minutes sur les difficultés en habitation des personnes à faible revenu et la contribution du logement communautaire pour contribuer à y remédier. [...]

[Continuez la lecture sur rqoh.com/bulletin51](http://rqoh.com/bulletin51)

Nouvelles des fédérations

Une année sous le signe du développement !

Après deux années de restructuration, la **Fédération des 3L** se concentre désormais sur son développement, et ce, au bénéfice de ses membres ! Un nouveau plan d'action qui se déploiera pendant les trois prochaines a été élaboré et adopté en début d'année et priorise la mise sur pied de nouveaux services pour les membres. En matière de représentation politique, la Fédération a été particulièrement active auprès des élu.e.s provinciaux et fédéraux afin de communiquer ses attentes en prévision des budgets. À ce chapitre, soulignons le réengagement du gouvernement fédéral en matière de logements sociaux et communautaires et le retour à la programmation de 3 000 unités AccèsLogis, un minimum, du côté du gouvernement du Québec. Enfin, la Fédération sera fort occupée ce printemps, conjuguant la préparation de son assemblée générale annuelle, prévue le 26 avril dans la région des Laurentides, la tournée de formations offerte aux membres, la réorganisation du service de soutien communautaire offert aux OSBL-H de la région de Laval et le développement de son service de gestion financière pour l'ensemble des membres. *D'autres nouvelles sur : floh.rqoh.com*

Au Bas-St-Laurent-Gaspésie-les-Îles, ça participe !

Avec une participation de quelque 75 personnes provenant de toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent et de la MRC de La Haute Gaspésie, l'assemblée annuelle qui s'est déroulée le 6 avril dernier à Rivière-du-Loup a été un véritable succès, à l'image du bilan de l'année écoulée. Le rapport d'activité 2016 faisait état d'une organisation en bonne santé, où la participation des membres est en plein essor. Tous les membres sortants du conseil d'administration ont d'ailleurs été reconduits dans leurs fonctions. Plusieurs partenaires de la **FOHBI** s'étaient déplacés

pour l'occasion : André Castonguay de la FROHQC est venu parler du Centre de services, Christine Martel est venue représenter la SCHL et Michel Alain la SHQ, Gilles Meloche était là pour LDP assurances et Stéphan Corriveau pour le RQOH. Le député Norbert Morin s'est fait représenter par son attaché politique et conseiller spécial, Claude Langlais. Le tout a été complété par le partage d'un excellent repas. Merci à tout le monde d'y avoir participé. C'est la participation de la plupart des groupes qui fait le succès de la fédération toujours en expansion, qui se félicite d'ailleurs d'avoir récemment admis son 100^e membre ! Le prochain défi reste les Rendez-vous annuels *Présâges*, de passage dans la région le 25 mai, et où une trentaine de membres sont attendus. *D'autres nouvelles sur : fohbgi.rqoh.com*

Nouvelles de la FOHM

La **FOHM** commence 2017 avec enthousiasme, et avec une nouvelle recrue en soutien communautaire, rendue possible grâce à une subvention de la SPLI. Cette nouvelle enveloppe nous permet d'avoir désormais une personne qui se consacre à l'animation communautaire et au développement de la vie associative au sein des maisons gérées par la FOHM. Par ailleurs, ce printemps, la FOHM lance de concert avec le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes (RAPSIM) une grande campagne d'interpellation auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux pour le financement du soutien communautaire. Le soutien communautaire est une pratique qui a fait ses preuves, mais les défis de financement sont nombreux, et trop de groupes hésitent à développer de nouveaux projets faute de soutien adéquat. Nous revendiquons un investissement de 7 millions, tant pour les logements sociaux s'adressant aux sans-abri que dans les projets pour les personnes âgées. La campagne sous forme de carte postale et de signa-



Employés et bénévoles, profitez de la force du Réseau

Bénéficiez de primes d'assurance à des tarifs de groupe négociés.

Faites passer le mot !



En partenariat avec



ture électronique pourra être endossée par des groupes, des locataires, des personnes en attente d'un logement ou par les citoyens, élu.e.s, etc. Enfin, 2017 est l'année qui voit l'entrée en vigueur du statut de Métropole pour la Ville de Montréal, entériné par l'entente Réflexe-Montréal datée du 1^{er} avril dernier. Avec cette entente, la ville a obtenu un droit de retrait concernant la politique de l'habitation communautaire, et elle a désormais les coudées franches pour mettre sur pied un programme d'habitation sociale adaptée au territoire montréalais. La FOHM suit de près le dossier, qui saura nous occuper pendant plusieurs mois ! [D'autres nouvelles sur : fohm.rqoh.com](http://D'autres_nouvelles_sur_fohm.rqoh.com)

Le printemps de la FROH...

Le printemps est signe, pour la FROH, de retrouvailles. Le temps de rassembler « son monde » pour s'informer, discuter, s'interroger, se mettre au diapason de l'ensemble de l'information au sens large du terme. Cette année, les activités de formation sont axées sur l'entretien préventif des immeubles, c'est-à-dire le meilleur moyen de repérer les déficiences et les anomalies, de comprendre le bilan de santé d'un immeuble et de planifier les réserves de remplacement. La fédération, dont la grande majorité des membres sont des résidences aînées, se penchera également sur la question des personnes éprouvant un problème de santé mentale, qui peuvent avoir besoin de services psychosociaux, et des personnes aînées éprouvant des pertes cognitives. La prise en charge de ces personnes est un enjeu de taille pour nos membres. Toujours très active et disponible, notre Fédération travaille en concert avec le RQOH pour la promotion des assurances SEKOIA, pour préparer pour le prochain BLITZ à l'automne et différents dossiers de mobilisation provinciaux. Chaque été, la fédération met à la disposition des ressources pour appuyer l'organisation d'activités de loisirs dans les OSBL de la région. Tout un défi que de faire cela pour un si grand territoire de 1547 kilomètres !

[D'autres nouvelles sur : froh.rqoh.com](http://D'autres_nouvelles_sur_froh.rqoh.com)

On the road again !

Depuis le début de l'année 2017, la FROHME a passé du temps sur la route dans tous les coins et recoins de la Montérégie et de l'Estrie pour soutenir ses membres en fin de convention avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Certains organismes font face à d'importants défis pour assurer leur viabilité financière et immobilière et maintenir leur mission, une fois échues leur convention et les subventions qui lui sont associées. La Fédération est en mesure de suggérer un certain nombre d'options, ou stratégies, qui pourront aider l'organisme à faire face à la situation. La FROHME s'est également investie dans la campagne du RQ-ACA pour un meilleur financement des groupes communautaires, en arguant notamment que les 475 millions supplémentaires nécessaires par année permettraient de générer 50 000 emplois. Ces investissements engendreraient plus de 100 millions de dollars en retombées fiscales pour le gouvernement du Québec sans aucune fuites vers des paradis fiscaux. Enfin, cette année, la formation de nos membres est axée sur des préoccupations proches des gestionnaires et des membres des conseils d'administration des OSBL locaux. La gestion des conflits vient en premier lieu, avec l'identification des acteurs potentiels, la distinction entre problème et conflit, la création d'un processus de gestion des conflits et les modes alternatifs de règlement. Une autre formation porte sur le respect de la vie privée des locataires et les obligations du locateur au sens du Code civil du Québec, et traite aussi de l'étendue des informations recueillies auprès des locataires et requérants et la confidentialité des dossiers et la protection des renseignements personnels des locataires, des salariés et des bénévoles. Il est également question de la gestion des informations à caractère médical dans les résidences privées pour aînés.

[D'autres nouvelles sur : frohme.rqoh.com](http://D'autres_nouvelles_sur_frohme.rqoh.com)

On travaille à longueur d'année !

Depuis le début de l'année 2017, la FROHMCQ poursuit sa mission d'accompagner et de soutenir ses membres dans les dossiers actuels tels que la certification des résidences pour aînés, les bilans de santé des immeubles, les assurances et bien d'autres. Sans oublier les efforts du conseil d'administration, qui travaille de concert avec les organismes pour proposer des activités et une présence incontournables. Dans un autre ordre d'idée, la FROHMCQ tient son Assemblée générale annuelle le mardi 6 juin 2017, au musée Boréal de Trois-Rivières. En plus de l'assemblée, cet événement d'une journée dans un cadre exceptionnel est consacré à des ateliers, des formations sur des thèmes actuels qui reflètent la réalité de nos organismes, ainsi que des kiosques d'informations à la disposition des participants. Les résultats sont présents, et la FROHMCQ continuera à travailler fort pour le reste de l'année !

[D'autres nouvelles sur : frohmcq.rqoh.com](http://D'autres_nouvelles_sur_frohmcq.rqoh.com)

La FROHQC : un printemps d'activités

La FROHQC accueille favorablement les budgets provinciaux et fédéraux qui indiquent un retour dans le développement du logement abordable. Ces résultats montrent que la forte participation des OBNL en habitation lors des concertations aura été fructueuse. La FROHQC reçoit prochainement le RQOH dans le cadre de sa tournée régionale pour offrir une formation sur l'entretien préventif et la gestion des immobilisations à l'hôtel l'Oiselière de Lévis. La FROHQC participe également à la réalisation de capsules vidéo sur 4 organismes afin de présenter la diversité des membres lors des festivités pour les 20 ans de la FROHQC. Celles-ci se dérouleront le samedi 27 mai, au Patro de Lévis, avec l'Assemblée générale annuelle de la FROHQC suivie d'un buffet et d'un après-midi festif. Le Centre de services est en pleine ébullition, car l'arrivée du printemps signe aussi la multiplication des bilans de santé et suivis de chantier. Enfin, la FROHQC poursuit ses démarches auprès de ses partenaires la FECHAQ (fédération des coopératives) et l'OMH de Québec afin de mettre sur pieds une table de concertation sur le logement abordable.

[D'autres nouvelles sur : frohqc.rqoh.com](http://D'autres_nouvelles_sur_frohqc.rqoh.com)

Un automne occupé en Outaouais

Après quatre ans de loyaux services, la fédération de l'Outaouais souhaite la meilleure des chances à sa directrice générale, Stéphanie Rajotte, qui quitte ses fonctions ce printemps. Plusieurs changements importants sont survenus durant son mandat, dont la tenue d'une planification stratégique qui a permis de repositionner le ROHSCO et de le rapprocher de ses membres. Les services offerts ont eux aussi été modifiés et sont dorénavant plus adaptés aux besoins exprimés par les membres. Le ROHSCO est maintenant un joueur incontournable en matière de logement. Il est aussi reconnu pour son expertise en matière de soutien communautaire par sa Table des intervenants en soutien communautaire et sa capacité mobilisatrice dans son rôle de coordination du projet concerté de lutte à l'itinérance. Un environnement favorable pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle direction, Denis Boileau, qui saura assurément amener le ROHSCO encore plus loin ! Par ailleurs, un outil fort intéressant a été développé par le ROHSCO. À l'aide d'une carte interactive, vous pouvez maintenant voir qui sont les membres de la fédération de l'Outaouais et où ils sont situés sur l'ensemble du territoire. En cliquant sur chacun des icônes, vous aurez plus de détails sur le type de logements offerts, les coordonnées et les populations desservies par l'organisme. Visitez l'adresse

rohscorqoh.com/carte-osbl

[D'autres nouvelles sur : rohscorqoh.com](http://D'autres_nouvelles_sur_rohscorqoh.com)

La Caisse d'économie solidaire est la **principale institution financière** de l'habitation communautaire au Québec.



500 organismes
en habitation
membres



une équipe de
professionnels
expérimentés
à votre service



200
financements octroyés
dans le cadre de la fin
des conventions SCHL



une approche de
financement adaptée
à vos besoins



Gérald Larose
Président



Contactez-nous pour planifier
vos travaux de rénovation



1 877 647-1527

caissesolidaire.coop